

CRS/FATCA/DAC6 et structuration : de la conformité subie à l'anticipation stratégique

> Erreurs fréquentes dans la classification et la remontée d'informations

> Gestion pratique du reporting CRS sur entités étrangères

> Intégrer CRS/DAC6 dès la structuration : comparaison entre reporter et ne pas reporter (légalement)

> Optimiser les conséquences : choix de juridictions et véhicules, anticiper les chaînes de reporting

Latifa Tabia,

Experte en fiscalité opérationnelle et structuration, Luxembourg



Latifa Tabia accompagne des clients internationaux dans la gestion de leurs enjeux fiscaux complexes, avec une expertise pointue sur FATCA, CRS, DAC6, QI, FASTER et Pillar 2. Ex-Head of Operational Tax & Advisory chez Forvis Mazars, elle a également développé une solide expérience au sein de grandes institutions financières telles que Société Générale et Natixis Wealth Management, où elle a dirigé des équipes de fiscalité opérationnelle et supervisé la conformité d'entités au Luxembourg, en Suisse et à Monaco. Diplômée de l'Université Panthéon-Assas et de l'Université Panthéon-Sorbonne en ingénierie juridique et fiscale du patrimoine, elle est également titulaire de la qualification fiscale luxembourgeoise (cycle A et cycle B)

Domaines d'expertise :

- Fiscalité opérationnelle
- Conformité réglementaire
- Gestion des obligations fiscales internationales

Panorama des obligations et des risques

- CRS/FATCA : rappel ciblé des obligations sur entités étrangères vues du Luxembourg.
- DAC6 : focus sur les marqueurs « D » (schémas visant à reporter ou éviter le reporting).

Exemples concrets :

- SPV luxembourgeois détenant un immeuble via une société française => reporting CRS par la banque dépositaire française, mais obligation de classification de l'entité luxembourgeoise.
- Partnership des îles Caïmans investi dans un fonds luxembourgeois : obligation CRS/FATCA au niveau du GP, pas seulement au niveau du fund.
- Trust anglo-saxon avec bénéficiaire résident luxembourgeois => obligation CRS déclenchée au Luxembourg même si la structure est offshore.

Critique des structurations actuelles sous l'angle CRS/FATCA/DAC6

- Quand une structure « anodine » devient déclarable.
- Erreurs fréquentes dans la classification et la remontée d'informations.

Exemples concrets :

- SOPARFI luxembourgeoise avec substance minimale => classification comme FI sous CRS alors que souvent considérée à tort comme NFE.
- Fonds RAIF avec compartiments investissant dans des holdings étrangères => chaînes de reporting multiples, erreurs fréquentes sur l'identification des UBOs.
- Cas DAC6 : utilisation d'une société tierce pour porter les obligations CRS sans justification business réelle => risque de qualification marqueur D1.

Gestion pratique du reporting CRS sur entités étrangères

- Qui supporte la charge : banque dépositaire, fund manager, société de gestion ?
- Comment limiter le poids opérationnel.

Exemples concrets :

- SICAV luxembourgeoise avec des souscriptions via un nommée suisse => nécessité de coopération étroite pour éviter le double reporting.
- GP de Cayman fund géré par une AIFM luxembourgeoise => mise en place d'un reporting centralisé par la société de gestion pour éviter les incohérences.

Intégrer CRS/FATCA/DAC6 dès la structuration

- Interaction avec la fiscalité internationale, substance, gouvernance, business rationale.
- Comparaison entre reporter et ne pas reporter (légalement).

Exemples concrets :

- Choix entre une holding néerlandaise ou luxembourgeoise pour loger un investissement US => impacts CRS/FATCA différents (reporting centralisé vs multiples chaînes).
- Création d'un trust vs. d'une fondation privée luxembourgeoise => différences de transparence et d'exposition CRS.

Optimiser et minimiser les conséquences

- Choix de juridictions et véhicules
- Anticiper les chaînes de reporting
- Bonnes pratiques

Exemples concrets :

- Utiliser un SPF luxembourgeois (NFE passive) plutôt qu'une SOPARFI (FI) dans certains schémas => limitation du reporting.
- Préférer une société de gestion luxembourgeoise centralisant le reporting CRS pour tout un groupe de fonds => gains opérationnels.

Cas pratiques & red flags

- Exercices sur des structurations fictives avec analyse CRS/DAC6.
- Identifier les conséquences et proposer une adaptation.
 - Cas pratique 1 : Fonds luxembourgeois avec feeder Cayman + master irlandais => analyse des obligations CRS/FATCA et marqueurs DAC6.
 - Cas pratique 2 : Trust basé à Jersey détenant des actifs via une SOPARFI luxembourgeoise => identification des « reporting persons » et zones de risque.
 - Cas pratique 3 : Family office luxembourgeois utilisant plusieurs SPVs en cascade => cartographie des chaînes de reporting et optimisation possible.

CRS/FATCA/DAC6 et structuration : de la conformité subie à l'anticipation stratégique

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11
 par e-mail: info@academyfinance.ch
 par courrier: Academy & Finance SA,
 3 rue Neuve-du-Molard
 CH-1204 Genève
 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Le Royal
 12 bd Royal, Luxembourg

Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 11 novembre après-midi.

Prix

580 euros
 Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 5 novembre 2025 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 5 novembre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit

Bulletin d'inscription

☐ Je m'inscris à la conférence "CRS/FATCA/DAC6 et structuration : de la conformité subie à l'anticipation stratégique" à Luxembourg le mercredi 12 novembre 2025.

Je participerai : ☐ en présentiel ☐ online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail

Société

Adresse

Code postal Ville

Tél

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire ☐ Mastercard ☐ VISA ☐

N° de carte: ____/____/____/____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.